

Plan d'action triennal  
à l'égard des personnes handicapées

Ville d'Alma

2016 à 2018

## TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGE
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>2. PORTRAIT DE LA VILLE D'ALMA .....</b>	<b>6</b>
<b>Services municipaux.....</b>	<b>8</b>
• Cour municipale.....	8
• Direction générale .....	8
• Greffe .....	9
• Prévention des incendies .....	9
• Ressources humaines.....	10
• Service des loisirs et de la culture.....	10
• Trésorerie .....	10
• Travaux publics .....	11
• Urbanisme .....	11
<b>3. ENGAGEMENT DE LA VILLE D'ALMA À RÉDUIRE LES OBSTACLES .....</b>	<b>12</b>
<b>4. RESPONSABLES DU PLAN D'ACTION .....</b>	<b>13</b>
<b>5. BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE 2015-2016.....</b>	<b>16</b>
<b>6. IDENTIFICATION DES OBSTACLES PRIORISÉS ET DES MESURES RETENUES POUR 2016 À 2018 .....</b>	<b>23</b>

<b>7. ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION.....</b>	<b>35</b>
<b>8. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION.....</b>	<b>36</b>
<b>9. COORDONNÉES POUR JOINDRE LA VILLE D'ALMA.....</b>	<b>37</b>

## 1. INTRODUCTION

---

En vertu de l'article 61.1 de la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, la Ville d'Alma doit documenter l'ensemble des actions prises favorisant l'accessibilité et l'égalité des citoyens vivant avec un handicap.

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la Ville d'Alma présente le bilan des actions municipales posées pour les années 2015 et 2016 ainsi qu'un plan d'action triennal couvrant les années 2016, 2017 et 2018.

Le comité d'élaboration du plan d'action à l'égard des personnes handicapées a pour mission de représenter les besoins de ses citoyens afin d'orienter les actions municipales à venir pour ainsi atténuer les difficultés rencontrées dans la participation des personnes handicapées à la vie municipale.

Depuis janvier 2016, l'élaboration du plan d'action à l'égard des personnes handicapées relève du Service des loisirs et de la culture. C'est en partenariat avec les autres services municipaux que les actions ciblées dans le plan d'action sont concrétisées partout dans la ville.

Le présent plan d'action est divisé en huit (8) domaines d'interventions afin de bien cibler les actions pour augmenter l'accessibilité universelle :

- Administration et ressources humaines;
- Vie démocratique;
- Déplacement, transport et travaux publics;
- Loisirs, culture et vie communautaire;
- Sécurité civil et justice;
- Information et communication;
- Habitation;
- Commerce et tourisme;

## 2. PORTRAIT DE LA VILLE D'ALMA

---

La Ville d'Alma tel que nous la connaissons actuellement est issue d'une première fusion des municipalités d'Isle-Maligne, Naudville, Riverbend et Alma en 1962, puis d'une seconde en 1976 avec la paroisse de Saint-Joseph d'Alma, et d'une troisième en 2001 avec la municipalité de Delisle.

Alma s'étend sur une superficie totale de 195,59 km<sup>2</sup>, dont 15 % du territoire est urbanisé.

La croissance économique a été constante jusqu'aux années 1970, alors que la croissance démographique augmentait régulièrement jusqu'aux années 1960. Le dernier recensement de Statistique Canada (2011) établit la population almatoise à 30 905 habitants.

Avec ses 30 905 habitants, Alma est la métropole de la MRC Lac-Saint-Jean Est. Elle dessert à plusieurs égards une population de 52 520 habitants. Les autres municipalités de la MRC totalisent donc une population de plus de 21 000 habitants.

### **Équipe**

La Ville d'Alma embauche 370 employés, permanents ou temporaires, œuvrant dans différents corps de métiers, au sein des neuf services municipaux.

## **Infrastructure**

L'hôtel de ville est situé au 140, boulevard St-Joseph sud à Alma. Les différents services municipaux se répartissent dans une cinquantaine de bâtiments sur l'ensemble de son territoire, permettent ainsi à la Ville d'Alma de répondre aux besoins de sa population.

## **Mission et vision**

La Ville d'Alma a pour mission d'offrir des services municipaux de grande qualité axés sur les besoins des citoyens tout en assurant le développement harmonieux de la communauté. Elle vise à être reconnue comme un milieu idéal pour y vivre, en se développant dans un cadre de vie exceptionnel, tout en respectant l'environnement.

## **Services municipaux**

La Ville d'Alma regroupe neuf différents services pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population : la cour municipale, la direction générale, le Service du greffe, le Service des loisirs et de la culture, la prévention des incendies, les ressources humaines, la trésorerie, les travaux publics ainsi que l'urbanisme. Vous retrouverez, ci-dessous, une courte description de ces services.

- **Cour municipale**

La cour municipale commune d'Alma dessert la MRC Lac-Saint-Jean Est. Elle a juridiction à l'intérieur des municipalités qu'elle dessert en matière civile et pénale. On entend, en matière civile, des recours et recouvrements de taxes municipales et autres réclamations ayant trait aux règlements de tarification de ces municipalités.

En matière pénale, elle a juridiction exclusive et recevra les plaintes concernant les règlements municipaux.

- **Direction générale**

La direction générale vient assurer le lien entre le conseil municipal et les 180 employés(es) permanents(es) et temporaires des différents services municipaux. Elle a la responsabilité des dossiers présentés au conseil et de la mise en application des décisions politiques du conseil.



Celle-ci voit au développement et à la réalisation des plans et des programmes adoptés. Travaillant en collaboration avec le conseil, la direction générale joue un rôle de premier plan au sein de l'administration municipale par son travail de planification, d'organisation, de direction et de contrôle sur toutes les activités municipales.

- **Greffe**

Le Service du greffe s'occupe, entre autres, de la rédaction des procès-verbaux des séances publiques du conseil municipal, des règlements municipaux et des contrats. Il s'occupe aussi de la publication des avis prévus par la loi, de l'obtention des approbations requises pour certains règlements et résolutions. Le greffe prépare aussi les élections et référendums municipaux, gère le portefeuille des assurances de dommages de la Ville et traite les dossiers relatifs aux réclamations. Il est aussi responsable des archives municipales.

- **Prévention des incendies**

Le Service de prévention des incendies de la Ville d'Alma s'occupe des diverses interventions d'urgence et de la prévention afin de répondre aux besoins des citoyens. Il compte, à l'intérieur même de sa brigade, quatre équipes spécialisées pouvant intervenir dans différentes situations : matières dangereuses, sauvetage nautique,

sauvetage vertical et désincarcération. Ces différentes équipes sont prêtes à intervenir en tout temps sur le territoire.

- **Ressources humaines**

Le Service des ressources humaines assure la gestion du personnel au niveau de la dotation, des relations de travail, de la formation, du programme de santé et sécurité au travail ainsi que de la rémunération et des avantages sociaux.

- **Service des loisirs et de la culture**

Le Service des loisirs et de la culture de la Ville d'Alma coordonne le développement global en matière de loisirs, en collaboration avec les organismes des milieux sportif, culturel, récréatif et communautaire qui se doivent d'être accrédités, pour bénéficier de l'ensemble des services et des facilités requises pour remplir leurs missions respectives. Plusieurs politiques sont mises de l'avant pour permettre au plus grand nombre de citoyens d'accéder à des loisirs sains.

- **Trésorerie**

La trésorerie assure la planification, la coordination et la vérification des activités financières de la municipalité. Le trésorier est aussi responsable de la préparation et du contrôle du budget annuel de la municipalité.

- **Travaux publics**

Le Service des travaux publics a pour mandat d'entretenir les édifices, routes et véhicules municipaux. Il veille aussi à la production, le contrôle et la distribution de l'eau potable ainsi que les réseaux d'égout et d'aqueduc. Le Service des travaux publics veille aussi à tout projet de développement municipal.

- **Urbanisme**

Le Service d'urbanisme veille, quant à lui, à la planification et à l'aménagement du territoire, et ce, tant au niveau des enjeux, orientations et objectifs urbanistiques, que de l'organisation spatiale et des normes nécessaires au contrôle du territoire. De plus, il autorise ou refuse tous gestes de construction ou d'aménagement, en regard des règlements en vigueur et inspecte le territoire pour voir au respect desdits règlements d'urbanisme.

### 3. ENGAGEMENT DE LA VILLE D'ALMA À RÉDUIRE LES OBSTACLES

---

Les principales valeurs ciblées par la municipalité dans sa vision de milieu idéal pour tout citoyen, sont : l'excellence, l'intégrité et le respect. C'est donc dans cette lignée que la Ville d'Alma s'engage à favoriser la participation des personnes handicapées au sein de la vie almatoise afin de leur permettre d'être eux aussi, des acteurs positifs du développement harmonieux de la municipalité.

#### 4. RESPONSABLES DU PLAN D'ACTION

---

Le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action municipal a été confié à un groupe de travail composé des personnes suivantes :

- Pascal Pilote  
Conseiller municipal, responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées  
Ville d'Alma
- David Comeau  
Coordonnateur, intégration des personnes handicapées  
Ville d'Alma
- Frédéric Blackburn  
Directeur adjoint, Service des travaux publics  
Ville d'Alma
- Hélène Michaud  
Administratrice  
Foyer d'apprentissage et d'autonomie sociale,  
Maison Maurice-Tanguay
- Josée Fortin  
Technicienne sociale  
CIUSS (CLSC Le Norois)
- Mélissa Gagnon  
Secrétaire  
Association des personnes handicapées visuelles  
02
- Myriam Tremblay  
Physiothérapeute  
CIUSS (CRDP)

- Réal Tremblay  
Secrétaire / trésorier  
Association des personnes handicapées visuelles  
02
- Rémi Bergeron  
Président, transport adapté  
Administrateur, office municipale d'habitation  
d'Alma
- Sabrina Lavoie  
Coordonnatrice en loisirs  
Groupe Centre-Lac

Le groupe s'est vu confié les responsabilités suivantes :

- ✓ Exprimer les besoins et les attentes des citoyens vivant avec un handicap.
- ✓ Collaborer à l'élaboration d'un plan triennal à l'égard des personnes handicapées pour la Ville d'Alma.
- ✓ Veiller à l'application du plan.
- ✓ Effectuer un suivi des actions posées dans le cadre du plan d'action.

Enfin, mentionnons que la personne nommée à titre de coordonnateur de services aux personnes handicapées est M. David Comeau, coordonnateur au Service des loisirs et de la culture dont vous trouverez ses coordonnées ci-dessous.

David Comeau  
Coordonnateur, Ville d'Alma  
140 St-Joseph, S.  
Alma (Qc), G8B 3R1  
418 669-5001 (p.5190)  
[david.comeau@ville.alma.qc.ca](mailto:david.comeau@ville.alma.qc.ca)

5. BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE 2015-2016

Administration et ressources humaines	Obstacles	Objectifs visés	Mesures	État de réalisation de la mesure	Détails / commentaires
	Intégration des personnes handicapées au travail.	Favoriser l'intégration de personnes handicapées à l'emploi.	Favoriser l'embauche de personnes handicapées au sein des différents organismes municipaux.	En continue	La Maison des jeunes d'Alma embauche annuellement une personne vivant avec un handicap grâce à des subventions gouvernementales.
	Intégration des personnes handicapées au sein de l'équipe de travail municipal.	Favoriser l'éligibilité des personnes handicapées dans le processus d'embauche à la Ville d'Alma.	Ville d'Alma s'engage à accorder une préférence à une personne compétente vivant avec un handicap.	En continue	Une employée
Commerce et tourisme	Obstacles	Objectifs visés	Mesures	État de réalisation de la mesure	Détails / commentaires
	Difficultés d'accès aux bureaux de Tourisme Alma / Lac-St-Jean	Rendre les bureaux 100% accessibles.	Rampe d'accès, stationnement réservé, portes électriques, toilettes adaptées, hauteur des comptoirs abaissée.	Fait	2015



Déplacements et transport, travaux publics	Obstacles	Objectifs visés	Mesures	État de réalisation de la mesure	Détails / commentaires
	Disponibilité des stationnements pour handicapés.	Augmentation du nombre de stationnements réservés.	Application de la norme 1 stationnement adapté pour 30 stationnements réguliers.	En continue	
	Pentes d'accès à différents bâtiments.	Favoriser l'accessibilité aux installations publiques.	Adoucir les différentes pentes présentes sur le territoire (1/12).	En continue	
	Traverse piéton dangereuse pour les personnes malvoyantes.	Sécuriser les traverses les plus utilisées à l'aide d'un signal sonore.	Sécuriser les traverses les plus utilisées à l'aide d'un signal sonore.	Plusieurs intersections touchées. Demandes analysées.	Coins : De Quen/de la Gare, St-Jude/Auger
	Circulation difficile pour les fauteuils dans certains secteurs de la Ville.	Faciliter le déplacement des personnes utilisant un aide à la mobilité.	Tous les nouveaux trottoirs respectent les normes. Plusieurs trottoirs ont été modifiés afin de faciliter leur utilisation par ceux utilisant un aide à la mobilité.	En continue	
	Le transport adapté ne peut répondre à toutes les demandes.	Proposer une alternative de transport pour les personnes vivant avec un handicap, mais ne nécessitant pas nécessairement un véhicule adapté.	Le service de taxibus accomode plusieurs clients vivant avec un handicap les empêchant de conduire mais qui n'ont pas besoin d'un véhicule adapté.	En continue	
	Accès difficile en hiver à la salle Michel-Côté en raison de la neige.	Assurer un déneigement efficace lors de spectacle.	Entente avec la CSLSJ pour la façon de faire lors des fins de semaine.	En continue	2015

Habitation	Obstacles	Objectifs visés	Mesures	État de réalisation de la mesure	Détails / commentaires
	Accès à des logements à l'accès adapté à prix modiques.	Augmenter le nombre de logements adaptés offerts par l'OMH	Veiller à ce qu'au moins 5% des logements soient adaptés pour les personnes vivant avec un handicap moteur. (Rampes, portes automatiques, etc).	En continue	En collaboration avec l'OMH d'Alma

Information et communication	Obstacles	Objectifs visés	Mesures	État de réalisation de la mesure	Détails / commentaires
	Les personnes vivant avec un handicap ne sont pas toujours informées des actions et des nouveautés mises en place pour favoriser leur participation à la vie municipale.	Favoriser la diffusion des actions et des projets municipaux mis en place à l'égard des personnes handicapées.	Diffusion du plan d'action sur le site Web de la Ville d'Alma	En continue	

Loisirs, culture et vie communautaire	Obstacles	Objectifs visés	Mesures	État de réalisation de la mesure	Détails / commentaires
	Accès difficile à des livres adaptés aux non-voyants.	Assurer aux non-voyants l'accès aux services de la bibliothèque.	Mise en place d'une collection de livres en braille, de livres à gros caractères et de livres sonores.	En continue	Ajout annuel de ce type de document planifié.
	Accessibilité universelle aux spectacles.	Garantir la possibilité aux personnes à mobilité réduite d'assister aux différents spectacles.	Places réservées pour personnes à mobilité réduite ainsi que places réservées et gratuites pour les accompagnateurs.	En continue	4 places pour fauteuils et 4 places pour accompagnateurs.
	Accessibilité difficile aux installations dans les parcs.	Permettre aux citoyens à mobilité réduite de pouvoir profiter des installations dans les différents parcs municipaux.	Installation de tables adaptées de pentes d'accès ainsi que de certains modules adaptés.	En continue	
	Difficulté pour des jeunes ayant un handicap de se joindre aux différents clubs sportifs qui n'ont pas toujours les ressources nécessaires.	Faciliter l'intégration des jeunes dans les différents clubs sportifs de la Ville d'Alma.	Programme d'accompagnement sportif offert sur demande.	En continue	
	Peu d'activités concordent avec l'horaire du transport adapté.	Augmenter les heures d'ouverture aux moments opportuns pour cette clientèle.	Ajout d'activités aquatiques de jour.	En continue	Groupe « vivre ma santé mentale », Activité « Intégration », groupe « Association sportive des sourds du Québec ».

Loisirs, culture et vie communautaire (suite...)	Accessibilité difficile aux enfants vivant avec un handicap intellectuel ou physique, à participer aux activités estivales.	Permettre aux enfants de joindre les activités du camp de jour sans frais supplémentaires.	10 animateurs spécialement formés pour intégrer ces jeunes aux groupes réguliers du camp de jour.	En continue	
	Rampe désuète et trop étroite pour accéder au Centre Mario-Tremblay avec aide à la mobilité.	Améliorer la rampe d'accès pour le hall principal, veiller au déneigement de celle-ci.	Installation d'une pente pour remplacer la totalité des marches et d'un toit recouvrant le débarcadère.	Fait	2015
	Accessibilité difficile dans les bâtiments de quartier.	Adaptations et modifications de certains bâtiments municipaux de quartier.	Ajout d'une rampe d'accès, modification du débarcadère, ajustement de l'éclairage. Ajout de stationnements réservés, augmentation de la largeur de certaines portes, etc.	Fait	Groupe Centre-Lac, Pavillon St-Jude, Centre Dorval. 2015-2016
	Accessibilité difficile à la piscine du Centre Mario-Tremblay.	Favoriser la pratique de la natation et autres activités aquatiques pour la clientèle à mobilité réduite.	Remplacement du lève-personne pour accéder au bassin semi-olympique. Installation de marches thérapeutiques. Rampe d'accès et marches adaptées pour la construction du nouveau bassin.	Fait	2016

Sécurité civile et justice	Obstacles	Objectifs visés	Mesures	État de réalisation de la mesure	Détails / commentaires
	Les personnes vivant seules et avec un handicap sont souvent plus vulnérables lors des situations d'urgence.	Sécuriser les personnes handicapées vivant seules.	Liste « Secours adapté » disponible pour inscrire une personne handicapée vivant seule.	En continue	
	Lors des alarmes incendies, les personnes sourdes et malentendantes ne peuvent être conscient du signal sonore au Centre Mario-Tremblay	Veiller à ce que la clientèle sourde et malentendante du Centre Mario-Tremblay soit averti en cas d'alarme.	Installer des signaux d'alarme sonore et visuels.	Fait	2015
	Difficulté pour les personnes sourdes, malentendantes ou ayant un trouble de la parole de signifier leur détresse en cas d'urgence.	Sécuriser ces citoyens en leur offrant l'accès aux services d'urgence aussi efficacement que le reste de la population.	Mise en place du service du T911, permettant au centre de répartition de communiquer par texto avec cette clientèle au besoin.	En continue	2016

vie démocratique	Obstacles	Objectifs visés	Mesures	État de réalisation de la mesure	Détails / commentaires
	Accès aux séances du conseil municipal.	Favoriser l'accessibilité universelle aux séances du conseil municipal.	Diffusion des séances du conseil sur la télévision communautaire ainsi que sur le site You Tube.	En continue	2015

6. IDENTIFICATION DES OBSTACLES PRIORISÉS ET DES MESURES RETENUES POUR 2016 à 2018

Administration et ressources humaines	Obstacles priorisés	Objectifs visés	Mesures et ressources	Responsable	Réalisation		
					2016	2017	2018
	Intégration des personnes handicapées au sein de l'équipe de travail municipal.	Favoriser l'éligibilité des personnes handicapées dans le processus d'embauche à la Ville d'Alma.	Ville d'Alma s'engage à accorder une préférence à une personne compétente vivant avec un handicap.	Ressources humaines Ville d'Alma	En continue		
	Intégration des personnes handicapées au travail.	Favoriser l'intégration de personnes handicapées à l'emploi.	Favoriser l'embauche de personnes handicapées au sein des différents organismes municipaux.	Loisirs et culture Ville d'Alma	En continue		
	Plusieurs services sont offerts dans la municipalité, mais il n'est pas toujours facile de s'y retrouver.	Faciliter l'accessibilité aux différents services pour les personnes handicapées.	Élaboration d'un bottin des ressources offertes.	Loisirs et culture Ville d'Alma		x	

Commerce et tourisme	Obstacles priorités	Objectifs visés	Mesures et ressources	Responsable	Réalisation		
					2016	2017	2018
	Les coûts pour différentes activités touristiques peuvent rebuter les personnes vivant avec un handicap.	Favoriser la participation des personnes handicapées aux différentes activités touristiques.	Mise en place de la reconnaissance de la vignette d'accompagnement touristique et de loisirs dans les sites touristiques et de loisirs de la Ville.	Service des loisirs Ville d'Alma		x	x
	Les terrasses installées en période estivale ne sont pas assez larges pour les aides à la mobilité.	Démocratiser ces installations temporaires.	Sensibiliser les commerçants à élargir leurs installations, passant de 38 pouces à 42 pouces.	Urbanisme Ville d'Alma		x	
	Plusieurs commerces ne sont pas adaptés.	Évaluer les besoins et sensibiliser les propriétaires aux avantages d'adapter son commerce.	Proposer une solution clé en main pour le propriétaire afin de faciliter l'exécution des travaux.	Urbanisme Ville d'Alma		x	
Mettre en valeur les différents programmes de rénovation et les avantages à inclure des adaptations pour personnes handicapées.					x		
Évaluer la possibilité d'avoir un programme municipal de rénovation qui pourrait inclure les rénovations pour adapter les bâtiments.						x	



Habitation	Obstacles priorités	Objectifs visés	Mesures et ressources	Responsable	Réalisation		
					2016	2017	2018
	Le nombre de logements à l'accès adapté à prix modiques est limité.	Évaluer si l'offre de logements adaptés suffit à la demande pour ceux-ci. Évaluer la possibilité d'avoir des logements « semi-adaptés ».	Évaluer si certaines adaptations peuvent être faites pour répondre à des personnes à mobilité limitée.	OMH		x	x

Information et communication	Obstacles priorités	Objectifs visés	Mesures et ressources	Responsable	Réalisation		
					2016	2017	2018
	Formulaires internet disponibles, mais pas adaptés pour les malvoyants.	Favoriser l'adaptation et l'accessibilité aux différents formulaires.	Identifier un fonctionnement pour permettre aux personnes qui en font la demande d'avoir accès aux différents formulaires.	Service des communications Ville d'Alma		X	
	Les personnes vivant avec un handicap ne sont pas souvent représentées dans les différentes publications.	Augmenter la visibilité des personnes handicapées dans les différentes publications.	Mise en place d'un ratio favorisant le nombre de personnes handicapées dans les différentes publications municipales.	Service des communications Ville d'Alma		X	
	Plan d'action difficile à trouver sur le site Web de la Ville d'Alma	Faciliter l'accès au plan d'action.	Simplifier le chemin d'accès au plan d'action sur le site Web municipal.	Service des communications Ville d'Alma		X	
	Les intervenants qui œuvrent au bien-être des personnes vivant avec un handicap manquent parfois de concertation	Favoriser la coopération entre les différents services pour améliorer l'offre de service.	Cibler des agents de sensibilisation dans les différents services (santé, municipal, scolaire, communautaire, etc.) afin de promouvoir la concertation.	Service des loisirs et de la culture Ville d'Alma		X	

Loisirs, culture et vie communautaire	Obstacles priorités	Objectifs visés	Mesures et ressources	Responsable	Réalisation		
					2016	2017	2018
	Accès à des livres adaptés aux non-voyants.	Assurer l'accès aux services de la bibliothèque aux non-voyants.	Mise en place d'une collection de livre en braille, de livres à gros caractères et de livres sonores.	Loisirs et culture Ville d'Alma	En continue		
	Difficulté pour des jeunes ayant un handicap de se joindre aux différents clubs sportifs qui n'ont pas toujours les ressources nécessaires.	Faciliter l'intégration des jeunes dans les différents clubs sportifs de la Ville d'Alma.	Programme d'accompagnement sportif offert sur demande.	Loisirs et culture Ville d'Alma	En continue		
	Accessibilité universelle aux spectacles.	Garantir la possibilité aux personnes à mobilité réduite d'assister aux différents spectacles.	Places réservées pour personnes à mobilité réduite ainsi que places réservées et gratuites pour les accompagnateurs.	Loisirs et culture Ville d'Alma	En continue		
	Accessibilité aux installations dans les parcs.	Permettre aux citoyens à mobilité réduite de pouvoir profiter des installations dans les différents parcs municipaux.	Installation de tables adaptées de pentes d'accès ainsi que de certains modules adaptés.	Loisirs et culture Ville d'Alma	En continue		
	Horaire de la programmation.	Augmenter les heures d'ouverture aux moments opportuns pour cette clientèle.	Ajout d'activités aquatiques de jour. Organisation d'un groupe spécifique pour une clientèle adaptée.	Loisirs et culture Ville d'Alma	En continue		

Loisirs, culture et vie communautaire (suite)	Accessibilité difficile aux enfants vivant avec un handicap, intellectuel ou physique, à participer aux activités estivales.	Permettre aux enfants de joindre les activités du camp de jour sans frais supplémentaires.	10 animateurs spécialement formés pour intégrer ces jeunes aux groupes réguliers du camp de jour.	Loisirs et culture Ville d'Alma	En continue		
	L'intégration des jeunes handicapés au sein des autres jeunes de leur âge peut être parfois difficile.	Favoriser la cohabitation des clientèles afin de sensibiliser les jeunes sans handicap à la réalité des jeunes handicapés, le tout afin de créer une société plus inclusive.					
	L'horaire de transport des étudiants handicapés de l'école Goyer ne coïncide pas avec l'horaire régulier de la bibliothèque.	Faciliter l'accès aux services de la bibliothèque.	Ouverture sur réservation pour ces groupes.	Loisirs et culture Ville d'Alma	X		
	Installations adaptées défectueuses dans un édifice spécialisé (lève-personne sur rail, Groupe Centre-Lac)	Aider financièrement l'organisme en charge pour la réparation de cet équipement.	Évaluer et fournir une aide financière pour la réparation de cet équipement.	Loisirs et culture Ville d'Alma	x	En fonction de la demande.	
	Difficultés à accéder à la salle Michel-Côté pour les personnes ayant besoin d'aide à la mobilité.	Faciliter l'accessibilité à la Salle Michel-Côté par l'utilisation de l'élévateur.	Faciliter l'accès à la clé pour les employés en place.	Loisirs et culture Ville d'Alma	x		
			Voir avec la CSLSJ afin d'évaluer la réparation ou le remplacement de l'élévateur.			x	
Formation à l'utilisation de l'élévateur pour les employés de la Salle Michel-Côté					x		

Loisirs, culture et vie communautaire (suite...)	Accès difficile au stationnement du Cinéma du Complexe, chaîne de trottoir carrée.	Faciliter l'accès à ce loisir à la clientèle à mobilité réduite.	Contacter le propriétaire, évaluer les difficultés sur place et lui proposer des solutions abordables.	Complexe Jacques-Gagnon, Service d'urbanisme de la Ville d'Alma		x	
	Centre de conditionnement Regain : demande d'équipement adapté	Offrir à la clientèle vivant avec un handicap physique des équipements adaptés.	Évaluer la l'acquisition d'équipement adapté, tant au pour les coûts que pour l'espace disponible.	Loisirs et culture Ville d'Alma		x	
	Accessibilité au Centre culturel laisse place à amélioration.	Augmenter l'accessibilité aux activités du Centre culturel.	Évaluer la possibilité de rapprocher le stationnement pour personne handicapée.	Loisirs et culture Ville d'Alma		x	
			Évaluer la possibilité de changer de côté le bouton de porte automatique afin de faciliter son utilisation.			x	
	La grandeur du Centre Mario-Tremblay rend les déplacements parfois difficiles à l'intérieur pour se rendre à son activité sportive.	Faciliter le déplacement des usagers ayant des limitations physiques à l'intérieur du CMT.	Évaluer la possibilité d'ajouter : certaines mains-courantes murales, des stations de repos adaptées, des retenus de porte respectant les normes incendies.	Loisirs et culture Ville d'Alma		x	x
	L'accès au bassin récréatif en utilisant la rampe nécessite une chaise roulante allant dans l'eau.	Offrir aux personnes qui en ont de besoin l'accès à une chaise roulante allant dans l'eau.	Achat d'une chaise roulante allant dans l'eau de type hippocampe.	Loisirs et culture Ville d'Alma		x	

Sécurité civile et Justice	Obstacles priorités	Objectifs visés	Mesures et ressources	Responsable	Réalisation		
					2016	2017	2018
	Difficulté pour les personnes sourdes, malentendantes ou ayant un trouble de la parole afin de signifier leur détresse en cas d'urgence.	Sécuriser ces citoyens en leur offrant l'accès aux services d'urgence aussi efficacement que le reste de la population.	Mise en place du service du T911, permettant au centre de répartition de communiquer par texto avec cette clientèle au besoin.	Service incendies Ville d'Alma	En continue.		
	Les personnes vivant seules et avec un handicap sont souvent plus vulnérables lors des situations d'urgence.	Sécuriser les personnes handicapées vivant seules.	Liste « Secours adapté » disponible pour inscrire une personne handicapée vivant seule.	Service incendies Ville d'Alma	En continue		
	Stationnement réservé de l'hôpital difficilement visible et étroit pour le débarquement adapté.	S'assurer que les stationnements réservés soient conformes pour le débarquement des véhicules adaptés.	Sensibiliser le CIUSSS aux normes des stationnements adaptés afin de favoriser son utilisation.	CIUSSS et travaux publics Ville d'Alma		x	

	<i>Obstacles priorités</i>	<i>Objectifs visés</i>	<i>Mesures et ressources</i>	<i>Responsable</i>	<i>Réalisation</i>		
					<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>
Transport et travaux publics	Circulation difficile pour les fauteuils dans certains secteurs de la Ville.	Faciliter le déplacement des personnes utilisant un aide à la mobilité.	Tous les nouveaux trottoirs respectent les normes afin de faciliter leur utilisation par ceux utilisant un aide à la mobilité.	Travaux publics Ville d'Alma	En continue		
	Certains édifices municipaux peuvent être difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite.	Favoriser l'accessibilité aux installations publiques.	Adoucir les différentes pentes présentes sur le territoire (1/12) dans les différents bâtiments municipaux.	Travaux publics Ville d'Alma	En continue		
	L'accès à la salle Michel-Côté, peut être difficile en période hivernale en raison de la neige.	Assurer un déneigement efficace lors de spectacle.	Entente avec la CSLSJ pour la façon de faire lors des fins de semaine.	Loisirs et culture Ville d'Alma	En continue		
	Accès à la passerelle boulevard des Cascades.	Faciliter l'accès à la passerelle du centenaire pour les personnes à mobilité réduite.	Nouvelle passerelle construite avec accès adaptés. Traverse piéton du côté sud (boulevard des Cascades).	Travaux publics Ville d'Alma	x		
	En période hivernale, le déplacement est difficile sur les trottoirs puisque la pente d'accès n'est pas toujours déneigée.	Sécuriser le déplacement hivernal des personnes utilisant des aides à la mobilité.	Évaluer l'élaboration d'une procédure de travail afin de veiller à ce que le déneigement des trottoirs inclut la pente d'accès.	Travaux publics Ville d'Alma	x		

Transport et travaux publics (suite...)	Disponibilités des stationnements pour handicapés.	Augmentation du nombre de stationnements réservé.	Application de la norme 1 stationnement adapté pour 30 stationnements réguliers.	Travaux publics Ville d'Alma	En continue.		
			Nouveaux stationnements Desjardins incluant une place réservée.		x		
			Étude pour l'ajout d'un stationnement réservé à la plaza 3.			x	
	Circulation dangereuse à certaines intersections pour les personnes utilisant un aide à la mobilité.	Sécuriser la traverse piétonne au coin St-Luc et du Pont Sud afin de faciliter l'accès au stationnement des Galeries Lac-St-Jean pour les personnes à mobilité réduite.	Mise en place d'un couloir sécurisé pour la traverse piétonne.	Propriétaire Galeries Lac-St-Jean / Travaux publics Ville d'Alma		x	
	Difficulté à utiliser efficacement le transport adapté en raison des horaires.	Faciliter l'accès au transport adapté, tant au niveau des coûts que des horaires.	Évaluer les restrictions et limites du transport adapté et évaluer différentes solutions afin de bonifier l'horaire de service.	Transport adapté		x	



Transport et travaux publics (suite...)	Traverse dangereuse : passage piéton au bout de la rue Francoeur, en direction du Centre Alma (à la hauteur du Tim Horton's)	Sécuriser la traverse de cette artère pour l'ensemble de la population.	Évaluer les différentes possibilités, diriger particulièrement la circulation piétonne vers le feu de circulation du Pont / De Quen, possiblement en raccordant le bout de la rue Francoeur au chemin piéton reliant déjà le coin Paré / De Quen à ce même feu.	Travaux publics Ville d'Alma		x	
	Les conducteurs de taxis et taxibus ne sont pas toujours outillés pour agir adéquatement avec la clientèle vivant avec un handicap.	Veiller à ce que les conducteurs aient les outils nécessaires pour interagir avec les personnes vivant avec un handicap.	Évaluer la possibilité d'offrir une formation aux chauffeurs de taxibus, formation portant sur le travail avec les personnes vivant avec un handicap.	Ville d'Alma		x	
	Les déplacements dans les grands édifices peuvent être difficile pour des personnes n'ayant pas d'aide à la mobilité mais vivant avec des limitations.	Favoriser l'accès à des prêts de chaises roulantes dans les édifices de grandes surfaces (ex : CMT, Centre Alma, etc.)	Prendre entente avec les différents propriétaires, élaborer un système de prêt. Trouver une façon de faciliter l'acquisition d'équipement de seconde main.	Loisirs et culture Ville d'Alma			

Vie démocratique	Obstacles priorités	Objectifs visés	Mesures et ressources	Responsable	Réalisation		
					2016	2017	2018
	Accès aux séances du conseil municipal.	Favoriser l'accessibilité universelle aux séances du conseil municipal.	Diffusion des séances du conseil sur la télévision communautaire ainsi que sur le site You Tube.	Service des communications Ville d'Alma	En continue		
	Difficile de repérer l'ascenseur et le stationnement réservé à hôtel de ville.	Augmenter la visibilité de l'ascenseur et du stationnement réservé de l'hôtel de ville.	Améliorer l'affichage pour ces installations.	Service des communications, Ville d'Alma		x	
	Accès difficile aux bureaux de vote.	Faciliter l'accès aux différents bureaux de vote.	Évaluer et adapter les différents bureaux de vote pour les prochaines élections municipales.	Greffe Ville d'Alma		x	

## 7. ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action a dûment été adopté le 16 janvier 2017 par le conseil de ville avec la résolution ci-jointe portant le # 023-02-2017.

Ce plan d'action sera rendu public sur le site Internet de la Ville d'Alma : <http://ville.alma.qc.ca/plan-daction-integration-des-personnes-handicapees/> , en format PDF et est aussi disponible en médias adaptés sur demande auprès de M. David Comeau (418 669-5111).

## 8. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

---

Le groupe de travail s'est donné plusieurs moyens pour assurer la mise en œuvre du plan d'action. Ces moyens sont les suivants :

- Rencontres biannuelles du comité afin de veiller aux suivis et la mise à jour régulière du plan d'action. Ces rencontres permettront au comité d'être proactif face à certaines difficultés auxquelles les personnes vivant avec des handicaps pourraient faire face.
- Budget municipal géré par le coordonnateur attribué afin de favoriser l'atteinte des objectifs ciblés par le plan d'action. Ce budget permettra de poser les actions nécessaires pour développer l'accessibilité universelle à la Ville d'Alma.
- Consultation de différents acteurs afin de bien cibler les besoins de la population vivant avec un handicap.

## 9. COORDONNÉES POUR JOINDRE LA VILLE D'ALMA

---

Toutes demandes d'information, commentaires ou suggestions sur le plan d'action et/ou sur les services offerts par la Ville d'Alma aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

David Comeau  
Coordonnateur, Ville d'Alma  
140 St-Joseph, S.  
Alma (Qc), G8B 3R1  
418 669-5001 (p.5190)  
[david.comeau@ville.alma.qc.ca](mailto:david.comeau@ville.alma.qc.ca)